



## ACHAT GROUPÉ DE FIOUL DOMESTIQUE DESTINÉ AUX HABITANTS DE BOURG-LÈS-VALENCE

PARTENAIRE RETENU : **TOTAL ENERGIE PROXY SUD EST**

### **PROCÉDURE À SUIVRE :**

**Offre proposée : Fioul premium uniquement**

### **Tarif négocié livraison incluse :**

**\* Un niveau de remise fixe sur la base du tarif en vigueur au jour de la livraison, soit à titre indicatif à la date du 10 juillet 2024 un tarif après remise de 1,10 € TTC livré pour du fioul premium.**

Par rapport à cet exemple (tarif au 10 juillet 2024), cela correspondait à un tarif inférieur d'environ 7 % (7 à 8 centimes de réduction par litre), par rapport aux meilleurs prix constatés ce même jour en fioul premium, TTC et livré. (soit une économie pour 1500 litres d'environ 100 €).

NB : Selon le jour de votre date de livraison, des variations sont possibles à la hausse ou à la baisse, mais le niveau de la remise restera fixe sur la période de commande indiquée ci-dessous.

### **Délais et modalités de commande et de livraison :**

**\* Prolongation de la période de commande possible du 16 juillet au 12 août 2024 inclus.**

**Si vous vous êtes pré-inscrit auprès de notre maison du pouvoir d'achat, (en 2023 ou plus récemment), vous pouvez directement contacter TOTAL ENERGIE PROXY SUD EST pour formaliser votre commande, au 04 75 57 03 33, en signalant que votre commande intervient dans le cadre de l'achat groupé de la Ville de Bourg-lès-Valence. Le jour de livraison sera à convenir entre vous-même et TOTAL ENERGIE PROXY SUD EST.**

**Sinon, adresser votre demande de pré-inscription de préférence par mail à : [maisondupouvoirachat@bourg-les-valence.fr](mailto:maisondupouvoirachat@bourg-les-valence.fr) ou par téléphone au 06 09 67 92 96 en indiquant votre nom-prénom / téléphone / adresse de livraison et volume souhaité.**

Cette pré-inscription vaut acceptation de votre part que la ville transmette vos coordonnées de contact à TOTAL ENERGIE PROXY SUD EST aux fins de vérification des conditions d'éligibilité à l'offre (adresse sur Bourg-lès-Valence)

**\* Règlement au jour de livraison : (chèque, carte bleue, espèces) ; chèque énergie de l'Etat accepté si le nom et l'adresse du chèque correspondent au nom et à l'adresse du point de livraison.**